

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

États financiers
Au 31 mars 2026

Accompagnés du rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **CENTRE DE RÉPIT ET HÉBERGEMENT MAISONS DES LUCIOLES** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

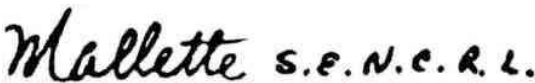
Fondement de la conclusion avec réserve

La direction de l'Organisme a présenté au bilan dans le passif à long terme un emprunt venant à échéance au cours du prochain exercice pour lequel l'Organisme n'a pas encore conclu d'entente avec son créancier lui permettant de le refinancer sur une base long terme. La direction n'a pas reclassé cet emprunt dans le passif à court terme car elle est d'avis qu'il sera refinancé avant la fin de cet exercice, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. En conséquence, le passif à court terme est sous-évalué de 116 718 \$ et le passif à long terme est surévalué du même montant.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT (suite)

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 25 août 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A104768

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

PRODUITS

Services de répit	100 791 \$	68 707 \$
Services de répit - Enfants autochtones	1 095 124	884 794
Services de répit - 21 ans et plus	131 585	107 400
Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Capitale-Nationale	51 244	24 543
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	343 711	264 750
Contributions - Jordan's principle	346 640	254 076
Emplois d'été Canada	52 129	51 002
Fondation Azrieli	25 000	-
Fondation Bon départ	1 170	3 500
Fondation petits trésors	-	30 000
L'appui pour les proches aidants	52 736	-
Mesure de formation de la main-d'oeuvre - Emploi Québec	-	2 951
Ministère de la famille	60 350	75 350
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Subvention salariale	5 014	-
Subvention - Programme d'activité physique adaptée	-	1 050
Ville de Québec - Médiation culturelle	29 000	30 000
Ville de Québec - Programme de soutien aux dépenses de fonctionnement	15 000	15 000
Ville de Québec - Programme Vacances-Été	45 650	46 500
Dons et activités de financement	150 658	159 866
Cartes de membres	1 490	1 380
Divers	34 609	29 764
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	30 173	32 292

2 572 074

2 082 925

CHARGES

Salaires et charges sociales	2 105 484	1 664 738
Accessoires et petits équipements	54 617	35 091
Activités de financement	4 886	6 230
Alimentation et denrées	37 793	30 912
Assurances	12 153	10 729
Combustible et électricité	11 825	10 099
Créances douteuses	-	1 261
Entretien et réparations	45 870	21 960
Fournitures de bureau et cotisations	11 109	17 058
Frais de déplacement	16 489	16 278
Frais de garde	1 044	683
Intérêts et frais bancaires	333	287
Intérêts sur la dette à long terme	7 589	6 538
Loyer et taxes locatives	14 263	10 498
Matériel éducatif et récréatif	39 117	33 202
Services professionnels	71 670	63 489
Taxes et permis	5 280	5 015
Télécommunications	7 622	6 896
Amortissement des immobilisations corporelles	50 644	53 606

2 497 788

1 994 570

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

74 286 \$

88 355 \$

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

	Investi en immobili- sations corporelles	Fonds de prévoyance	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	476 354 \$	75 000 \$	350 735 \$	902 089 \$	813 734 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 471)	-	94 757	74 286	88 355
Investissement en immobilisations corporelles	23 946	-	(23 946)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	479 829 \$	75 000 \$	421 546 \$	976 375 \$	902 089 \$

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

BILAN

Au 31 mars

2026

2025

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	197 440 \$	197 296 \$
Créances (note 3)	496 454	353 197
	693 894	550 493

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

1 162 675	1 202 742
1 856 569 \$	1 753 235 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 6)	197 348 \$	114 758 \$
Produits reportés	-	10 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	24 260	21 170
	221 608	145 928

DETTE À LONG TERME (note 7)

116 718	141 058
----------------	---------

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

541 868	564 160
880 194	851 146

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	479 829	476 354
Fonds de prévoyance	75 000	75 000
Non affecté	421 546	350 735
	976 375	902 089
	1 856 569 \$	1 753 235 \$

ENGAGEMENT (note 9)

Pour le conseil d'administration :

Signé par :

Guillaume Turgeon

7F0B272E5C0F4AF...

, administrateur/administratrice

DocuSigned by :

B29FBFF675484B3...

, administrateur/administratrice

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2026

2025

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges 74 286 \$ 88 355 \$

Éléments sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles 50 644 53 606

Amortissement des apports reportés afférents aux
immobilisations corporelles (30 173) (32 292)

94 757 109 669

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (70 667) (98 453)

24 090 11 216

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles (10 577) (5 969)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme (21 250) (20 972)

Augmentation des apports reportés afférents aux
immobilisations corporelles 7 881 -

(13 369) (20 972)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

144 (15 725)

ENCAISSE, début de l'exercice 197 296 213 021

ENCAISSE, fin de l'exercice 197 440 \$ 197 296 \$

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre des services de garde et de répit pour les enfants handicapés.

Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de services de répit sont comptabilisés lorsque ceux-ci sont rendus.

Les produits provenant des activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au bilan à titre d'apports reportés.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant et les taux suivants :

Bâtisses	4 %
Aménagement extérieur	10 %
Équipement informatique	30 %
Mobilier et ameublement	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2026	2025
Comptes clients	488 070 \$	348 788 \$
Provision pour créances douteuses	-	1 261
Taxes à la consommation	8 384	5 670
	496 454 \$	353 197 \$

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	230 224 \$	- \$	230 224 \$	230 224 \$
Bâtisses	1 274 580	414 841	859 739	895 562
Aménagement extérieur	25 625	9 653	15 972	17 747
Équipement informatique	7 221	6 190	1 031	1 473
Mobilier et ameublement	241 826	186 117	55 709	57 736
	1 779 476 \$	616 801 \$	1 162 675 \$	1 202 742 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 8,7 % et sans date de renouvellement.

6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Comptes fournisseurs	10 499 \$	8 577 \$
Salaires et vacances courus	168 349	106 181
Provision pour litige	18 500	-
	197 348 \$	114 758 \$

7. DETTE À LONG TERME

	2026	2025
Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse, remboursable par versements hebdomadaires de 576 \$ incluant capital et intérêts au taux préférentiel majoré de 1,25 %, dont le terme vient à échéance en décembre 2026 et comportant une période d'amortissement jusqu'en novembre 2031	140 978 \$	162 228 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	24 260	21 170
	116 718 \$	141 058 \$

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

7. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants en supposant que l'emprunt renouvelable soit renouvelé aux mêmes conditions quant au remboursement du capital :

2027 -	24 260 \$
2028 -	25 859 \$
2029 -	26 532 \$
2030 -	27 735 \$
2031 -	28 992 \$

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse, de l'aménagement extérieur, du mobilier, de l'ameublement ainsi que de l'équipement informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
SOLDE, début de l'exercice	564 160 \$	596 452 \$
Montants amortis dans les résultats	(29 385)	(32 292)
SOLDE, fin de l'exercice	534 775 \$	564 160 \$

9. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en juillet 2030 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, incluant l'estimation des charges communes, s'établit à 50 576 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2027 -	14 832 \$
2028 -	15 128 \$
2029 -	15 436 \$
2030 -	5 180 \$

Centre de Répit et Hébergement Maisons des Lucioles

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2026

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent de sociétés gouvernementales.

Au 31 mars 2026, environ 29 % (2025 - 48 %) des comptes clients sont à recevoir de deux clients.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à l'emprunt bancaire, aux dettes de fonctionnement et à la dette à long terme.